

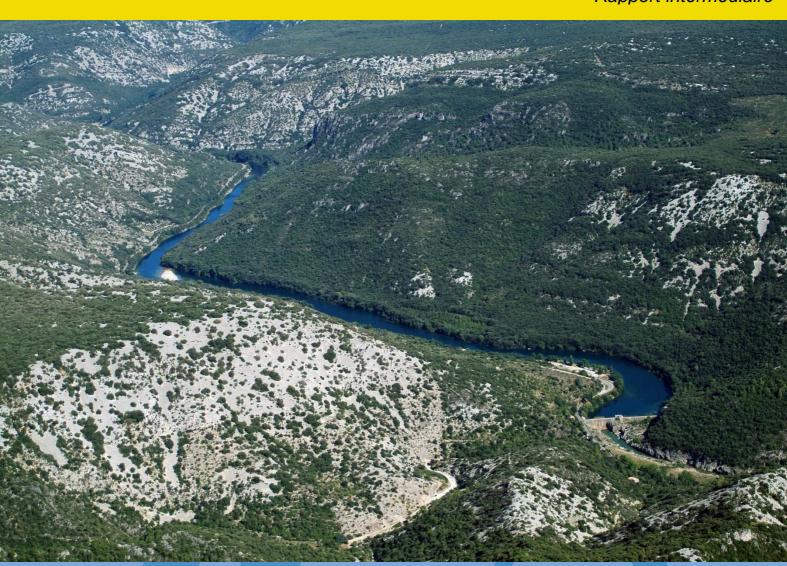
Site Natura 2000 FR9101393

« Montagne de la Moure et causse d'Aumelas»

Rapport d'activités

Janvier à mai 2015

Rapport intermédiaire











Juin 2015

Sommaire

A.	Préambule	2
В.	Présentation du programme de la 2 ^{ème} phase d'animation	4
C.	Mise en œuvre des actions du DOCOB	7

A. Préambule

Couvrant une superficie de **9 369 hectares**, le site Natura 2000 « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas » a été proposé comme site d'importance communautaire en 2002, au titre de la Directive Habitat, en raison de son importance pour la conservation des habitats et des espèces qu'il abrite.

Ce territoire est un territoire de garrigues situé entre les 3 bassins de vie que sont l'agglomération de Montpellier, le bassin de Thau et la vallée de l'Hérault. L'activité agricole, en particulier pastorale, les incendies, le défrichage et le caractère rural du site en font le plus grand territoire de garrigue non fragmenté du département de l'Hérault. Deux caractéristiques y sont retrouvées : la grande naturalité des paysages quasiment exempts d'équipements, et la prédominance des milieux ouverts (pelouses et faciès variés de garrigues). A noter également la présence de nombreuses mares méditerranéennes temporaires réparties sur l'ensemble du site.

Il se superpose partiellement à un autre site Natura 2000 en cours de création : la Zone de Protection Spéciale « Garrigues de la Moure et d'Aumelas » FR9112037.

Il communes sont concernées:

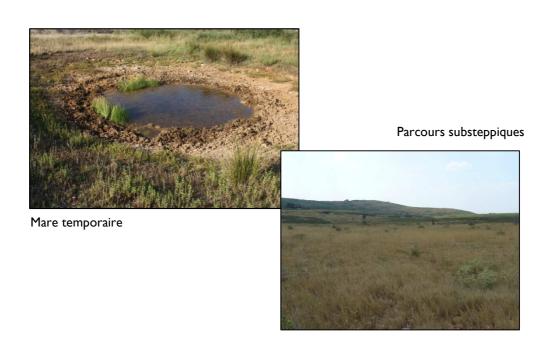
- Aumelas
- Cournonterral
- Montarnaud
- Montbazin
- Murviel les Montpellier
- Pignan
- Poussan
- Saint Pargoire
- Saint Paul et Valmalle
- Vendémian
- Villeveyrac

3 communautés de communes sont concernées :

- Montpellier Méditerrannée Métropole
- Communauté de communes Nord Bassin de Thau
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault

❖ <u>II habitats d'intérêt communautaires ont été recensés</u>, dont 3 prioritaires:

Code Nat 2000	Intitulé	Note finale	Enjeu
3170-2	Mares temporaires méditerranéennes	10	Très fort
6420-4	Prés humides méditerranéens du Languedoc	8	Fort
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	7	Fort
8130-22	Eboulis calcaires mésoméditerranéens et supraméditerranéens à éléments moyens, du Midi	6	Modéré
5210-1	Juniperaies à Génévrier oxycèdre	6	Modéré
5210-3	Junipéraies à Génévrier rouge	6	Modéré
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	6	Modéré
9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	5	Modéré
3140-1	Communautés à characées des eaux oligo- mésotrophes basiques	5	Modéré
3250-1	Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à Glaucière jaune et Scrophulaire des chiens	5	Modéré
3290-1	Têtes de rivières et ruisseaux méditerranéens s'asséchant régulièrement ou cours médian en substrat géologique perméable	3	Faible



9 espèces d'intérêt communautaire ont été recensées :

Code Nat 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note finale	Enjeu
1316	Murin de Capaccini	Myotis capaccinii	7	Fort
1310	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersi	6	Modéré
1307	Petit Murin	Myotis oxygnathus	6	Modéré
1303	Petit Rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	6	Modéré
1304	Grand Rhinolophe	Rhinolophus ferumequinum	5	Modéré
1088	Grand Capricorne	Cerambyx cerdo	5	Modéré
1044	Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale	5	Modéré
1321	Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	4	Faible
1083	Lucane cerf-volant	Lucanus cervus	4	Faible



Murin de Capaccini © Vincent Rufray



Minioptère de Schreibers © *Blandine Carr*é



Petit Murin
© Raphaël Colombo

<u>Le document d'objectifs (DOCOB) du site « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas »</u>

A l'occasion du Comité de pilotage (COPIL) le 25 novembre 2014, le DOCOB est approuvé et M. Saintpierre, maire d'Aumelas, est élu président du COPIL.

Le DOCOB est approuvé par arrêté préfectoral le 26 février 2015.

La structure porteuse du DOCOB

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a porté l'élaboration du DOCOB. Elle est désormais chargée de l'animation de sa mise en œuvre. Deux personnes sont chargées de cette mission : Laure Béné, chef de projet et Mélina Choupin, technicienne. Thibault Roure, technicien SIG, apporte également sa contribution pour la réalisation de cartes ou d'analyses de surfaces.

Objet du présent document :

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport d'activités à l'issue de chaque demande de paiement auprès des financeurs.

Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la première période d'animation, à savoir la période du le janvier au 31 mai 2015.

B. Présentation du programme de la lère phase d'animation

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : ANIM I — HUM I Public visé : acteurs de pleine nature et propriétaires

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

En lien avec la dynamique créée par la signature de la charte sur le site voisin « Gorges de l'Hérault », du temps de travail est prévu pour la concertation nécessaire à la signature de la charte. Les activités visées sont la spéléologie, la randonnée (pédestre, équestre, VTT), voire escalade (si création d'une ZPS).

2.5 jours de travail en régie

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

Réunion, préparation et mise en place de contrat sur les mares

Dans la poursuite du travail engagé en 2014 par le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) dans le cadre du programme Landlife, il s'agit de concrétiser les mesures de gestion préconisées par le CEN aux propriétaires de mares. Il est envisagé de préparer 3 contrats (probablement A32309R « entretien de mares »)

1.5 jour de travail en régie

Coût total: 591.60 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : INFO 1, OUV 3 Publics visés et partenaires : tout public

Définition d'un plan de communication

En lien avec le service communication interne à la CCVH, il s'agit de définir un plan de communication sur les 5 années du docob, à savoir identifier les publics cibles, définir les outils de communication à mobiliser (site internet, lettres, plaquettes, ...), leur fréquence, ...

6 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : janvier 2015

Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Prendre contact et informer les acteurs dont les activités peuvent être en lien direct avec la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, notamment les chasseurs et agriculteurs (mares), les acteurs en lien avec la production / le transport d'énergie,... Animations grand public.

5 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

Suivi du site internet

Mise à jour régulière avec intégration des comptes-rendus des réunions et de l'actualité du site.

I jour de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

Appui au pastoralisme

Afin de contribuer au redéploiement du pastoralisme sur le territoire, il s'agit de faire le relais entre les porteurs de projets et les services agricoles. Il est prévu d'accompagner annuellement un projet d'installation sur le site Natura 2000.

I jour de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : selon opportunité

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

Cette rubrique comprend également la participation aux colloques, forums, comités de pilotage sur des thématiques en lien direct avec les enjeux de conservation sur le site Natura 2000.

2 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

Coût : 2343.00 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, ANIM

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : 5 jours de travail en régie.

Renseigner SUDOCO: I jour de travail en régie

Coût: 915.10 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Procédure de modification du périmètre du site et rencontre des élus concernés

Cette rubrique comprend le temps de travail nécessaire à l'ajustement du périmètre du site (voire à l'ajustement du périmètre de la ZPS si elle est créée) ainsi que le temps de réunion pour rencontrer les élus concernés et la rédaction du rapport de consultation.

11.5 jours de travail en régie

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à avril 2015

Coût: 1540.98 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à avril 2015

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : SUIVI 3 et 4

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informer et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme : 1.5 jours de travail en régie.

Informer et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences : 2.5 jours de travail en régie. Journée de veille et recueil auprès des acteurs du territoire, notamment sur les infrastructures : I jour de travail en régie.

Veille bibliographique : 0.5 jour de travail en régie.

Coût: 848.08 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat

Police de l'environnement : 2 jours de travail en régie.

Coût : 268.10 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

7. SUIVI ET ETUDES

Référence actions dans le Docob : ESP I, HUM I, OIS I, SUIVI I et 2

Publics visés et partenaires :

Etude sur les mares : il s'agit de faire un bilan des connaissances sur les mares du causse et notamment de recenser les différentes études, et d'approfondir les connaissances avec un inventaire complémentaire. 2 jours de travail en régie

Relecture des cahiers des charges et suivi général : 0.5 jour de travail en régie

Suivi et étude sur l'aigle de Bonelli : 0.5 jour de travail en régie

Coût: 457.55€ TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : janvier à mai 2015

8. FRAIS PROFESSIONNELS

Frais de déplacement : 421*0,25€ =105 €

Frais de repas : 3*15,25€ = 46€

Coût: I5I € TTC

BILAN FINANCIER:

Le budget estimé pour la période de janvier à mai 2015 s'élève à 7 115 €.

C. Mise en œuvre des actions du DOCOB

Le temps consacré à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB est partagé sur 3 postes : un chef de projet Natura 2000, un technicien Natura 2000 et un technicien SIG.

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB = 5.5 IOURS

Concernant la contractualisation, l'action prédominante a été la préparation de la signature de la charte Natura 2000 avec les chasseurs du territoire, charte unique proposée sur 4 sites Natura 2000 (ZPS Hautes garrigues du Montpelliérais, SIC Pic Saint Loup, SIC Gorges de l'Hérault et SIC Montagne de la Moure et causse d'Aumelas). Cette action s'est concrétisée le 6 juin par la signature de deux sociétés de chasse à l'occasion du Salon de la Chasse à St Gély du Fesc.

Suite à la validation du PAEC fin 2014, un comité technique et une réunion d'information régionale ont eu lieu afin de préparer la contractualisation des mesures agricoles.

Charte

- o Réunion de travail pour l'organisation
- o Programmation de la signature, envoi des invitations, préparation de la présentation
- o Valorisation en communication (article, communiqué de presse)

Suivi du Projet agro-environnemental et climatique

- Réunion comité technique PAEC (12/03/2015)
- o Réunion régionale d'informations MAEC (10/04/2015)

• Sollicitation contrat - Mairie Villeveyrac

o Réunion avec M. le Maire, M. Morgo, au sujet d'éventuels contrats d'ouverture/maintien du milieu ouvert

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB = I I JOURS

Un temps important de l'animation a consisté à la sensibilisation, notamment suite à diverses sollicitations d'élus ou d'acteurs du territoire.

Le site internet (commun aux deux sites Natura 2000 « Gorges de l'Hérault » et « Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas ») est également régulièrement mis à jour.

L'organisation d'une enquête sur les chauves-souris présentes dans le bâti a été préparée (formulaire en ligne, enquête papier, ...)

• Informer et sensibiliser les publics ciblés

- Animations grand public: Animation avec Demain la Terre! sur les éoliennes (21/01/2015), Animation avec la LPO « Nuit de la chouette » (03/04/2015, sur les chauvessouris et les rapaces nocturnes)
- Animations scolaires : intervention au collège de Saint André de Sangonis dans le cadre de la semaine de l'environnement (08/04/2015). Echanges avec la LPO sur leur programme d'intervention en milieu scolaire
- o Réponses aux sollicitations diverses (élus, propriétaires,...)

O Contact auprès des propriétaires de mares temporaires pour information sur le suivi botanique en projet (CBN)

• Mise à jour du site internet (http://valleeherault.n2000.fr/)

o Mise à jour du contenu

• Echanges avec d'autres animateurs

- o Echanges en interne (technicien + chef de projet + chef de service)
- o Echanges avec les animateurs voisins (SMBT, MMM)

• Enquête sur les chauves-souris dans le bâti

- o Recherche des autres enquêtes similaires réalisées ailleurs en France
- o Bibliographie sur les espèces concernées
- o Rédaction du formulaire papier
- o Réalisation du formulaire d'enquête en ligne
- o Echanges avec le Groupement Chiroptères Languedoc Roussillon

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB = 13 JOURS

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB

- o Contribution au SRCE
- o Contribution au projet de territoire CCVH (volet biodiversité)
- Assemblée générale du réseau des gestionnaires des espaces naturels de Languedoc Roussillon (5/02/2015)
- o Journée d'échanges sur l'état de conservation des parcours et prairies (03/03/2015)
- Suivi des conventions: convention cadre avec l'Etat, convention avec les autres EPCI (MMM, SMBT), convention avec les partenaires techniques GCLR, CEN, LPO. Courrier pour le projet de convention avec la chambre d'agriculture
- o Accompagnement projet d'installation caprin Aumelas (réunion 14/01/2015)

• Etablir le rapport d'activités

- O Suivi régulier du temps de travail
- Réaliser la demande de paiement pour la phase d'animation précédente / Etablir la programmation financière pour la phase d'animation à venir

• Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

o Séminaire sur le programme LEADER (20/01/2015)

4. MISE A JOUR DU DOCOB = 13 JOURS

• Mise à jour des FSD

- Modification du FSD du SIC et création du FSD de la ZPS
- o Echanges avec les services de l'Etat

Dossiers de consultation

- Réalisation des dossiers de consultation pour la modification du SIC et la création de la ZPS.
- o Echanges avec les services de l'Etat

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE = 1.5 JOURS

• Informer et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

- o Evaluation des Incidences pour le tournage d'un téléfilm à Aumelas (mise en contact du porteur de projet avec une association environnementale locale + terrain le 1^{er} avril 2015)
- o Evaluation des incidences pour le stationnement de camions militaires sur une piste
- O Suivi projet de manifestation culturelle sur le site des éoliennes (6 juin 2015)

• Journée de veille et recueil des acteurs du territoire

- o Etat des lieux/suivi sur le géocaching
- o Etat des lieux bibliographiques sur l'impact des éoliennes sur les chiroptères et les rapaces

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000 =

• Echanges divers avec les services de l'Etat

o Formation avec Sylvie Pousse sur la demande de paiement

7. SUIVI ET ETUDES = 10 JOURS

• SUIVI I - Suivi des mares temporaires

- o Coordination des différentes actions sur les mares du site Natura 2000 (échanges, bibliographie, ...)
- Organisation d'une réunion avec CEN, CBN, CEFE-CNRS, DREAL le 25/02/2015
- o Terrain avec le CBN : élaboration d'une méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de cet habitat Natura 2000
- o Terrain avec CBN/Maison de la télédétection : photo aériennes des mares

SUIVI 2 - Amélioration des connaissances

o Formation de l'Aten sur les chauves-souris : biologie, reconnaissance des espèces cavernicoles, sensibilisation, aménagements dans le bâti et les infrastructures

Temps d'animation – 1ère phase – Janvier à mai 2015

	Temps passé			Temps prévu	
	Temps chef de projet	Temps technicien N2000	Temps technicien SIG	Total	Total
I - Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	I	3.5	I	5.5	4
2 - Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB	3	8		11	15
3 - Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	1.5	П	0.5	13	6
4 - Mise à jour du DOCOB	0	5	8	13	11.5
5 - Veille environnementale	0	1.5		1.5	5.5
6 - Relations avec les services de l'Etat et les opérateurs Natura 2000	0	I		I	2
7 - Etudes et suivi	0.5	9.5		10	3
	6	39.5	9.5	55	47